GROUPIMO

SA au capital de 1 286 746 €
Siège social : 12/14 av. Domergue - Immeuble Trident
97200 FORT DE FRANCE

432.271.534

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposés dans l'annexe concernant :

Note 1 : Relative à une incertitude sur la capacité du groupe à poursuivre son activité à moyen terme étant précisé que l'évaluation de l'actif en valeur liquidative concerne les sociétés dont la perspective de continuité d'exploitation est inférieure à 12 mois.

Note 2 : L'activité de la SA repose exclusivement sur la facturation de prestations vers ses filiales et dépend donc de leur pérennité. Certaines d'entre-elles évoluent dans un secteur d'activité en difficulté (comme précisé), qui justifie le provisionnement pour dépréciation (voir note relative au résultat financier).

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

 les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SA, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à MONT SAINT AIGNAN, le 30/06/2016 Le Commissaire aux comptes

MARC-OLIVIER CAFFIER



GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros



COMPTES ANNUELS

GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015



BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles	692 624 10 234	667 500 10 234	25 123	81 809
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions				38 000 106 931
Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	61 755	51 769	9 986	11 703
Avances et acomptes	1 200		1 200	1 200
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Participations par mise en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts	2 998 984	612 712	2 386 272	2 386 272
Autres immobilisations financières	18 071		18 071	22 071
ACTIF IMMOBILISE	3 782 868	1 342 216	2 440 652	2 647 986
STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 497		2 497	2 345
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	882 538 626 980 4 220	162 017 226 770	720 521 400 210 4 220	606 579 577 641 4 220
DIVERS Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Disponibilités				2 296
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance	2 377		2 377	2 134
ACTIF CIRCULANT	1 518 611	388 787	1 129 824	1 195 215
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 301 479	1 731 003	3 570 476	3 843 201



BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Capital social ou individuel (dont versé: 1 282 526)	1 286 746	1 286 746
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 020 922	4 020 922
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	1	
Réserve légale	128 675	128 675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	538 774	538 774
Report à nouveau	(6 427 568)	(6 549 588)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	62 689	122 020
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(389 762)	(452 450)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 084 612	912 012
Provisions pour charges		
	1.004.613	912 012
PROVISIONS	1 084 612	912 012
DETTES FINANCIERES	1	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 032	440 493
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	212	212
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	313	313
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	654 505	873 187
Dettes fiscales et sociales	399 963	658 795
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 801 788	1 410 851
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	10 023	
DETTES	2 875 625	3 383 639
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 570 476	3 843 201



COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	1 020 166			
			1 020 166	1 056 787
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 020 166		1 020 166	1 056 787
Production stockée Production immobilis ée Subventions d'exploit ation Reprises sur déprécia tions, provisions (et amorti	ssements), transfer	ts de charges	7 878	1 375
Autres produits			160	2
	PRODUITSD	EXPLOITATION	1 028 203	1 058 164
Achats de marchandises (y compris droits de do Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisie Variation de stock (matières premières et approv Autres achats et charges externes	onnements (et droit	ts de douane)	424 591	460 159
mpôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements			3 155 199 013	10 326 187 663
Charges sociales			84 966	74 608
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortisseme Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			65 509	99 773
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			36 556	
Dotations aux provisions Autres charges			552	2 892
	CHARGES	EXPLOITATION	814 343	835 421
	RESULTATD'E	EXPLOITATION	213 860	222 743
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			150	10 000 156 35 409
		UITS FINANCIERS	150	45 565
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			314 009 34 182	171 375 114 884
Charles and company at Amount information		GES FINANCIERES	348 191	286 259
		FAT FINANCIER	(348 041)	(240 694)
DECHI		AVANT IMPOTS	(134 182)	(17 951)



COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Desduits avaantiannals sur amérations de castian	231 015	95 814
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital	138 924	381 819
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	130 924	361 619
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	369 939	477 633
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 953	52 903
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	147 416	295 438
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	174 370	348 341
RESULTAT EXCEPTIONNEL	195 569	129 292
Description of the Late of the Association		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(1.201)	(10.670)
Impôts sur les bénéfices	(1 301)	(10 679)
TOTAL DES PRODUITS	1 398 291	1 581 362
TOTAL DES CHARGES	1 335 603	1 459 342
BENEFICE OU PERTE	62 689	122 020



ANNEXE

- 1. Règles et méthodes comptables
- 2. Evénements significatifs
- 3. Evènements post clôture et perspectives
- 4. Notes sur le Bilan Actif
- 5. Notes sur le Bilan Passif
- 6. Notes sur le Compte de Résultat
- 7. Autres informations



Exercice clos le : 31/12/2015 Durée : 12 mois

Total bilan avant répartition : 3 570 476 Euros Bénéfice : 62 689 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

(Pour mémoire, depuis le 1^{er} Janvier 2013 GROUPIMO S.A. n'établit plus de comptes consolidés, les seuils obligatoires n'étant plus atteints).

1. Règle et méthodes comptable

Les pertes dégagées des exercices précédents au niveau du Groupe, les perspectives d'avenir, le niveau de la trésorerie et la dégradation des dettes restent susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation.

Les exercices 2008 et 2009 ont été très négatifs, mais depuis lors, les comptes d'exploitation consolidés ont été positifs. Sur l'année 2015, le résultat est de nouveau positif pour 62.689 euros.

Dans un contexte économique toujours incertain, les résultats de 2015 sont corrects. Il perdure néanmoins une incertitude sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité à moyen terme et en conséquence l'application des principes comptables dans un contexte de continuité d'exploitation concernant l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer non appropriée.

Présentation de la société

Fondée en Août 2000, par ses actuels dirigeants, la Société GROUPIMO S.A., qui s'appelait jusqu'en décembre 2006, Odyssée S.A.R.L., est une société Holding et un groupe qui intervient dans les métiers des services à l'immobilier sur les Départements Français d'Amérique.

L'administration de biens, l'intermédiation immobilière (transaction, location et commercialisation de programmes neufs et anciens), et les métiers annexes (diagnostic, expertise, courtage assurance, courtage financier....), constituent les activités des sociétés du groupe.

Basée en Martinique, la société est propriétaire de la marque "Le Marché de l'immobilier" (déposée à l'I.N.P.I.) qui est l'enseigne commerciale pour les métiers classiques d'agence immobilière d'habitation. Avec une culture forte basée sur les nouvelles technologies et le libre, GROUPIMO est classé parmi les dix premiers réseaux immobiliers français sur Facebook (1) avec plus de 20.000 « likes » à ce jour. Les annonces, à jour tous les jours, sont accessibles directement depuis n'importe quel support pour répondre à l'évolution liée aux modes de connexion (smartphones, tablettes,...). L'espace client exclusif se dote régulièrement de nouvelles fonctionnalités. L'immobilier est entré dans une nouvelle ère.

(1) http://www.immobilier2.0-le-blog.com/classement-facebook-reseaux-immobiliers/



Immobilisations financières et créances rattachées

Ce poste est essentiellement constitué de titres de participation.

Les titres et créances qui y sont rattachées sont comptabilisés au bilan pour leur prix d'acquisition et dans le cas où leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est constatée. La valeur d'utilité d'entités opérationnelles pour lesquelles il n'existe pas d'évaluation indépendante récente est estimée en prenant en compte, d'une part, la quote-part de capitaux propres détenue et, d'autre part, la valeur de l'entreprise déterminée à partir de multiples de marché appliqués au chiffre d'affaires.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour tenir compte des risques de non recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépenses de publicité et de marketing

Les dépenses de publicité et de marketing sont comptabilisées en charges.

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Règlementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au DIF qui, depuis cette date a cessé d'exister pour le secteur privé.

Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014 (507H00 sur GROUPIMO), et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.



2. Evènements significatifs

Avec un résultat d'exploitation de 213k€ en 2015 contre 222k€ en 2014, l'exercice a été correct. Ce sont les résultas financiers, exceptionnels, ou des arbitrages de clôture qui ont diminué notre résultat cette année.

Les activités commerciales restent marquées par un contexte économique très mauvais. La commercialisation de biens immobiliers est stable à un niveau bas. L'activité de location est aussi faible, en habitation comme en Btob.

Le chiffre d'affaires en gestion immobilière s'est stabilisé sur un point bas, même si le nombre de mandats et le quittancement baissent, depuis de très nombreuses années, de façon continuelle et substantielle. Ceci est dû a l'absence de rentrée de gestion du fait de la disparition des régimes de défiscalisation. Un poste spécifique a été créé pour tenter de pallier à cet effritement du portefeuille.

L'activité de syndic de copropriété réalise une année correcte.

Les dépenses sont toujours sous très haute surveillance, avec un process de maîtrise très étroit.

Afin de faire face à son passif, Groupimo a vendu son dernier appartement en octobre 2015 ce qui a permis de diminuer le montant de ses emprunts bancaires.

Différentes procédures judiciaires sont en cours, tant en demande qu'en défense, et auront des conséquences importantes.

Le poste dettes fiscales et sociales a baissé de 39%.

3. Evènements post-clôture et perspectives

GROUPIMO est un groupe d'administration de biens. Après avoir constitué 50% de son chiffre d'affaires en 2007, les activités commerciales non récurrentes (transaction, ...) ne représentent aujourd'hui plus que 15% de l'activité. Toutes les charges en rapport avec les métiers non récurrents sont totalement proportionnelles au chiffre d'affaires, sans quasiment plus de frais fixe.

Compte tenu d'un marché local et national toujours extrêmement compliqué, le Groupe entend continuer à maîtriser ses charges tout en gérant au mieux, avec ses partenaires, les rentrées liées aux activités récurrentes.

Le Groupe continue d'apurer ses dettes auprès des administrations sociales et fiscales suite aux différents accords trouvé, tout en procédant au règlement de courant. L'échéancier mis en place avec le Trésor Public s'est terminé en 2015, celui mis en place avec l'Urssaf prendra fin dans le courant du 1^{er} semestre 2016.

La reconstitution des capitaux propres devrait être atteinte prochainement.

Eléments post-clôture : Néant



4. Notes sur le bilan actif

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de	Option pour la comptabilisation		Non
	première option	en charges	à l'actif	concerné
Frais d'acquisition des - Immobilisations corporelles et incorporelles - Titres immobilisés et titres de placement	01.01.2005	✓		√
Coût d'emprunts activables - Montant comptabilisé à l'actif				√
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation - Montant comptabilisé en charges				√

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	702 858			702 858
Terrains	38 000	,	(38 000)	0
Constructions	152 000		(152 000)	0
Autres immobilisations corporelles	59 164	2 591		61 755
Avances et acomptes	1 200			1 200
Immobilisations financières	3 021 055		(4 000)	
TOTAL	3 974 277	2 591	(194 000)	3 782 868

Amortissements	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	621 049	56 686		677 735
Terrains	: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :			
Constructions	45 069	4 515	(49 584)	· =
Autres immobilisations corporelles	47 460	4 309		51 769
TOTAL	713 578	65 510	(49 584)	729 504

Les logiciels et les licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition. Les coûts de développement des sites Internet (prestations) sont immobilisés et amortis sur 5 ans.

La diminution des postes « terrains » et « constructions » pour 190.000 € est liée à la vente de notre dernier appartement.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation.



Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

Immobilisations décomposées :

Structure:

Amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

I	Immobil	isations	Immobilisations décomposées			
1	non décomposées		Structures		Compos	sants
1	mode	durée	mode	durée	mode	durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1-5 ans				
Terrains	N/A		l V			1
Contructions	Linéaire	7 ans	Linéaire	50 ans	Linéaire	10-25 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3-7 ans				

Etat des créances :

Les créances de GROUPIMO SA se détaillent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres Immobilisations financières	18 071		18 071
Clients douteux ou litigieux	175 462	175 462	
Autres créances clients	707 077	707 077	
Personnels et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 974	1 974	
Impôt sur les bénéfices	46 304	46 304	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 691	5 691	
Groupe et associés	527 668	335 727	191 941
Débiteurs divers	48 563	48 563	
TOTAL	1 531 810	1 321 798	210 012



La rubrique « Groupe et associés » est principalement constituée des comptes courants des filiales de Groupimo S.A.

Les comptes courants des filiales sont dépréciés à hauteur de 226.770 € au 31.12.2015 (une provision complémentaire a été passée pour 134.009 € au titre des comptes courants de la société BOLAMO).

Les autres créances clients sont principalement des créances intragroupes.

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2.377 €.

5. Notes sur le bilan passif

Capital social (actions ou parts)

Le capital social s'élève à 1 286 746 euros. Il est composé de 1 286 746 actions de 1 euro.

Variation des capitaux

	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Capital social	1 286 746			1 286 746
Prime démission, de fusion, d'apport	4 020 922			4 020 922
Réserve Légale	128 675			128 675
Autres réserves	538 774			538 774
Report à nouveau	(6 549 588)	122 020		(6 427 568)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	122 020	62 689	(122 020)	62 689
Provision réglementée				
TOTAL	(452 451)	184 709	(122 020)	(389 762)

L'assemblée générale du 30 juin 2015 n'a décidé d'aucune distribution de dividende.

Provisions pour risques et charges

	31/12/2014	Dotation	Reprise	31/12/2015
Provisions pour litige				0
Provisions pour Impôts				0
Autres provisions pour risques et charges	912 012	180 000	(7 400)	1 084 612
TOTAL	912 012	180 000	(7 400)	1 084 612



Une provision de 7.4 K€ a été reprise sur l'année 2015. Elle concernait un litige dans le dossier SGBA. La condamnation de GROUPIMO a également été comptabilisée cette année pour ce même dossier en charges.

Une provision de 180.000 € a été passée au titre du litige qui nous oppose à la banque DELUBAC. La société Groupimo a été condamnée en 1^{ère} instance au remboursement, en tant que caution, d'un prêt souscrit par la société MTS (ancienne filiale de Groupimo aujourd'hui liquidée).

États des dettes

	Montant bruts	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 032	9 032		
Dettes fournisseurs	654 505	654 505		
Dettes fiscales et sociales	399 963	399 963		
Autres dettes	450 417	450 417		
Groupe et Associés	1 351 372	1 351 372		
TOTAL	2 865 289	2 865 289	0	0

Les sommes dues au titre des prêts qui figuraient jusqu'alors dans les « dettes auprès des établissements de crédit » ont été reclassées dans des comptes « autres dettes » pour un montant de 328 889.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 10.023 €. Il s'agit d'une indemnisation d'assurance pour un sinistre. Les travaux correspondants ont été réalisés en 2016.

6. Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'un montant de 1.020.165 euros comprend des prestations facturées par la holding à ses filiales pour un montant de 1.018.666 euros. Il reste stable par rapport à l'année précédente.



Résultat financier

	31.12.2015
Produits de participation	
Autres produits financiers	150
Reprise provisions pour dépréciation	
Total	150
Charges d'intérêt	34 182
Pertes sur créances liées au participations	
Dotations aux provisions pour dépréciation	314 009
Total	348 191
Résultat financier	-348 041

GROUPIMO n'a perçu aucun produit de participation de ses filiales au titre des résultats de l'année 2014.

Les charges d'intérêts pour 34.182 € concernent principalement des intérêts sur prêt (y compris les intérêts relatif au dossier SGBA).

La dotation aux provisions pour dépréciation concerne :

- une provision sur compte courant de la filiale BOLAMO pour 134.009 €
- une provision pour risque financier dans le dossier « DELUBAC » pour 180.000 €

Résultat exceptionnel:

Charges

- Amendes et pénalités pour 3.367€
- Indemnités de recouvrement sur prêts pour 23.586 €
- VCN du dernier appartement vendu pour 140.416 €
- VCN des immobilisations financières pour 4.000 €
- Condamnation art 700 procédures judiciaires 3.000 €

Produits

- Produit de cession du dernier appartement pour 125.000 €
- Remboursements d'immobilisations financières pour 4.000 €
- Fournisseurs et autres dettes prescrites pour 231.015 €
- Indemnités judiciaires pour 3.601 €
- Rectification erreur matériel jugement AFF NICOLIN de 2012 pour 6.323 €



Transfert de charges

Il s'agit du remboursement d'une quote-part des charges de copropriété et des taxes foncières suite à la vente du dernier appartement.

7. Autres informations

Rémunération des dirigeants

	Rémunération	Avantages en nature	Total
Stéphane Plaissy	36 086	0	36 086
Didier Nicolaï	36 086	0	36 086
Philippe Kault	0	0	0

Ventilation de l'effectif moyen

	Effectif Moyen Salarié	Effectif mis à disposition	Effectif total	%
Ingénieurs et cadres	5	12	5	100%
Employées			_	0%
Total	5	_	5	100%

Information sur les parties liées

Au compte de résultat :

	31/12/2015
Prestations de services	1 018 666
Produits de participation	
Revenu des autres créances	150
Intérêt sur comptes courants	4 513
Perte sur créances liées au participations	
VNC titres participation	
Dotation provisions financières	134 009

Au bilan :

	Brut	Provision	Net
Titres de participation	2 998 984	612 712	2 386 272
Autres provisions pour risques et charges	912 012	172 600	1 084 612
Créances clients et comptes rattachés	798 487	88 904	709 583
Autres créances	523 448	162 017	361 431
Autres dettes	1 308 744		1 308 744



Impôt sur les bénéfices – Informations sur le calcul de l'impôt sur les sociétés au titre de l'intégration fiscale

RESULTAT D'ENSEM				-279 812					
TOTAUX			74 156	353 968	1 301	1 301	1 301	-18 514	-7 148 356
EXPERTIM	Х		0					=18 514	
ENCLOS	x		9 694					l	
MADININA SYNDIC	X			3 626				1 1	
LESAGE	X			338 482					
COMAPHI	Х		8 670	1	1 301	1 301			
GIM	x			1 256					
DFA	х		1 578					1	
BOLAMO	х			5 247				1	
CALYPSO	×			5 357					
GROUPIMO		х	54 214				1 301		-7 148 356
			Bénéfice	Déficit	l'absence d'intégration	Fiscale - charges	Fiscale - produits	Avant entrée dans le groupe	Au titre du Groupe
					comme en	Intégration	Intégration		
Dénomination	Sté Filiale	Sté Mère	Résulta	t fiscal	Charge d'impot	Comptabilis		Déficits restar	nts à reporter

CICE - Information sur la comptabilisation du CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par la diminution des charges de personnel (crédit du compte 649100). Le montant du CICE pour l'année 2015 s'élève à 6958 €.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires de commissaire aux comptes s'élèvent à 20.000 € pour l'année 2015.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

	Exercice en cours	Exercice précédent
Indemnités de fin de carrière	11 404	10 590

Méthodes et hypothèses utilisées :

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de la retraite, des probabilités de turnover et de survie.



- Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu est de 5,4%. Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ce taux est proche des taux au 31/12/2012 des obligations long terme sur le marché financier des maturités comparables aux durées résiduelles moyennes d'activité des salariés du Groupe. Toutefois, ce taux a été déterminé en excluant les valeurs financières, soumises à des fortes variations.

- Modalité de départ

L'hypothèse retenue est un départ à l'initiative de l'employé, l'indemnité versée est l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite (CCN N° 3090 - Art.34). Pour les sociétés ne relevant pas de la convention collective, les calculs ont été effectués en supposant que l'indemnité versée est égale à l'indemnité de base du code du travail. Cette indemnité est soumise à charges sociales.

- Age de départ à la retraite

Les âges de départ à la retraite retenus sont de 65 ans.

Engagements financiers

Le montant des avals, cautions et garanties données à des tiers s'élève à 1 159 517 euros pour l'exercice 2015.

K€	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties données à des tiers	1 160	1 160
Dont montant restant de l'engagement	858	858